

J. Louis

N° 28 MARS 1966

"LE PEUPLE BRETON"
mensuel

Boîte postale 103 RENNES

ABONNEMENTS

Ordinaire : 6 F

De soutien : à partir de 10 F

2 365-76 RENNES

"Le Peuple breton" - B.P. 103

Aujourd'hui, être libre
c'est être informé.

LE PEUPLE BRETON

0,60

ORGANE DE L'UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE

L'Etat centralisateur et les Bretons

(Voir Edito page 2)

L'U D B ET LES NATIONALISMES

(Voir le commentaire de l'article 1 de la Charte page 3)

1916-1966 MILITARISME PAS MORT...

Rennes ne tardera pas à avoir à son passif, si les choses continuent ainsi, une triste collection de cérémonies militaristes. C'est le reflet, hélas ! de la situation de la Bretagne qui sent chaque jour davantage la botte de l'armée.

L'anniversaire d'un des plus grands carnages de tous les temps, a été, comme dirait Ouest-France, "dignement célébré" dans cette bonne ville. Le samedi 27 février, une "impressionnante" conférence, donnée dans une très catholique salle, sur le déroulement du massacre de Verdun, fut suivie, quelques heures plus tard, par une manifestation, place de la Mairie. Au pied du campanile avait été reconstituée, grâce au concours, éclairé sans doute, de la direction des jardins municipaux (M. Fréville fait bien les choses), une portion du champ du massacre. Pour rendre le tableau plus réaliste, on avait semé une tombe, auprès de laquelle restèrent plantés quelques instants, un ancien soldat de Verdun et un jeune militaire. Et naturellement, parmi les personnes qui vinrent déposer des fleurs, se trouvait une délégation d'enfants.

S'il est légitime d'avoir une pensée pour tous ceux qui furent les victimes de la folie de quelques-uns, Allemands et Français — nous ne savons que trop combien notre pays a payé — ce l'est moins de vouloir entretenir le goût malsain des boucheries. Le régime gaulliste se délecte à tout ce qui est militariste. L'occasion était trop belle pour lui de tirer le maximum de l'anniversaire de Verdun, "la grande bataille française", "la bataille 100 % française", le triomphe du génie français sur la barbarie ennemie. C'est une tuerie digne de la mention "Qualité France".

★

Nous devons rester sans cesse sur le qui-vive pour dénoncer cette propagande qui cherche à s'infiltrer partout, avec la collaboration, tantôt d'un maire, tantôt d'un recteur d'université, bref, d'individus qui oublient qu'il est dangereux de jouer avec le feu, surtout quand il est militaire.

R. DEBROISE.

LE LOGEMENT-ÉTUDIANT :

CITÉS OU INTERNATS ?

■ LE CAS DE RENNES-BEAULIEU

PENURIE ET PRÉCIPITATION

Face à cette situation, le rectorat et le C.R.O.U.S (1) décidaient la construction de deux ensembles de cités : l'un à Beaulieu, près du futur complexe scientifique, dont on venait d'amorcer la construction avec au moins trois ans de retard, faute de crédits et à la suite d'erreurs d'appréciation (nécessité d'effectuer de nombreux travaux de nivellement). L'autre ensemble à Villejean-Malifeu, à proximité du futur complexe médico-littéraire.

Était prévue à Beaulieu une cité de 600 chambres ; après revendication des étudiants, 1 700 chambres furent construites sur un terrain de 15 hectares, aux expropriations difficiles (2). Faute de pouvoir de décision au niveau régional, on ne faisait qu'accumuler un retard déjà scandaleux. Pendant ce temps, le régime gaspillait allègrement des milliards dans la construction de la nouvelle école de Saint-Cyr - Coëtquidan, sans parler de

l'école navale de Lanvéoc-Poulmic.

Aux responsables se posait alors un dilemme :

— soit un aménagement à long terme concernant globalement le site des buttes de Coësmes, les routes, les parkings, les espaces verts, les bâtiments de logement et des services socio-culturels (terrains et salles de sport, salles de théâtre et d'animation culturelle) et n'autorisant l'ouverture de cette cité qu'une fois cet ensemble totalement achevé ;

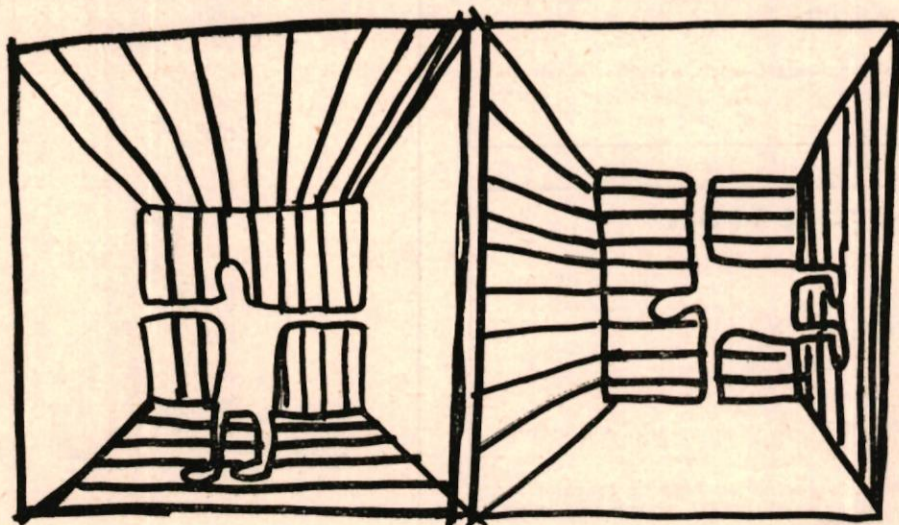
— soit une construction précipitée des seuls bâtiments de logement. La précipitation entraîne une mauvaise qualité de la construction, une infrastructure sommaire et provisoire. Le reste, c'est pour plus tard.

Au printemps 1964, la construction commençait avec un personnel insuffisant.

(Voir suite page 3)

(1) C.R.O.U.S. : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires, organisme officiel ; B.U.S. : Bureau universitaire de statistiques, service de documentation officiel.

(2) L'expropriation était fixée à un taux assez bas, sur des terres cultivées, alors que le ministère de l'Agriculture expropriait royalement à Landivisiau, pour y construire un aérodrome « stratégique ». On a délicatement préservé une belle résidence entourée d'un parc, assez étendu, appartenant au directeur de l'Ecole dentaire, simple coïncidence sans doute...



ANNEE SOCIALE

Allocations de logement

A Brest, malgré de multiples démarches, nombreuses sont les familles qui n'ont toujours pas reçu d'allocation de logement, après trois, quatre ou cinq mois. Prenons le cas d'une famille nombreuse qui reçoit normalement 270 francs d'allocation par mois : $270 \times 5 = 1350$ francs. Quelles sont les familles nombreuses qui peuvent avancer une telle somme sans être accusées à l'angoisse et à la misère ?

Edito

Aux revendications bretonnes, aux réclamations du mouvement breton, on oppose souvent, à Paris, la notion d'intérêt de l'Etat. Non seulement dans les milieux néo-fascistes — comme ceux de l'ex-revue "Patrie et Progrès", qui font leur la maxime de Mussolini : « Tout est dans l'Etat, rien d'humain ou de spirituel n'existe en dehors de l'Etat » — mais aussi du côté de l'Elysée — où "l'intérêt national" tend à se confondre avec celui de l'équipe issue de la "légitimité gaulliste"; ainsi que dans l'entourage de Michel Debré, prince des Jacobins et doctrinaire de l'inhumaine prééminence de l'Etat sur ses citoyens.

Recours ultime des hommes du gouvernement parisien pressés par les réalités quotidiennes, référence absolue des nostalgiques des régimes dictatoriaux, l'intérêt de l'Etat est le plus souvent opposé à celui des citoyens. Est réputé "mauvais Français" celui qui ose prétendre que la logique voudrait que l'Etat existât pour les citoyens, et non l'inverse !

Mais quel est cet Etat, Moloch administratif et politique qui, en 1966, exige de nous tant de sacrifices et d'aliénations ? L'Etat français, c'est d'abord son administration. Bête, rétrograde, tatillonne et compliquée, l'administration française se perd et nous perd dans les flots de la paperasserie et des sous-commissions. Frein des initiatives, éteignoir des enthousiasmes, l'administration est la grande réactionnaire à l'abri de laquelle ceux qui "savent", les gros bourgeois qui connaissent les "combines", peuvent manœuvrer pour leur plus grand profit personnel. Un récent scandale survenu à la préfecture de Rennes et ayant entraîné la condamnation d'un haut fonctionnaire, escroc fraîchement décoré, aurait dû ouvrir les yeux des plus aveugles.

Ces scandales, bien sûr, ne sont pas la règle, qu'ils soient possibles à un si haut niveau et qu'ils soient découverts si tard montre cependant qu'il y a quelque chose de pourri au royaume de l'Administration. Que manque-t-il ? Rien moins que la démocratie, c'est-à-dire le possible contrôle des administrés. Alors que le pouvoir de l'Etat centralisé et de son administration n'ont fait que croître, les contrôles de la base — au moyen d'institutions responsables — sont restés inexistants. Mieux, l'emprise quotidienne de l'administration étatique sur chaque individu n'a fait qu'augmenter, alors que les possibilités des citoyens de se grouper pour s'opposer à cet "embrigadement" n'ont fait que diminuer. Le pouvoir des syndicats, des organisations locales, des communes, des départements et des "régions" a disparu ou diminue chaque jour un peu plus.

Or, cet Etat, omniprésent, est-il digne de notre confiance ?

Regardons ses polices : l'affaire Ben Barka, le "suicide" de Figon nous montrent à quel point il faut être naïf pour croire encore à la vertu républicaine exprimée dans les discours dominicaux ou les envolées électorales des hommes du Pouvoir. La vérité ? Elle est dans la complicité de policiers français dans l'enlèvement d'un homme politique étranger sur notre sol et probablement dans son assassinat (1) ; elle est dans l'existence — reconnue après avoir été scandaleusement niée par des ministres — de polices parallèles, issues des réseaux de la Résistance, des nostalgiques de l'Union française ou des hommes de main du R.P.F. Que ces réseaux aient servi le pouvoir gaulliste contre ses ennemis des réseaux d'extrême-droite, O.A.S. amis de la veille ou du 13 mai, ne saurait suffire à leur décerner un brevet de républicanisme.

La vérité est encore dans l'attitude d'un député U.N.R. qui nie, devant l'opinion publique, avoir rencontré son ami le truand Figon, et qui doit reconnaître ensuite le fait avancé par la presse d'opposition.

La vérité est dans la sanction prise contre un magistrat réputé, M. Fuster, dit Casamayor, qui a eu le tort d'écrire ce que sa conscience d'homme et de juriste lui commandait de dire, au lieu de suivre l'exemple de tant de silencieux, souples de l'échine, et prêts à se courber plus encore sous le poids des honneurs officiels.

L'Etat, que nous avons devant nous, c'est celui où un ex-résistant de Bretagne, le comte Horace Savelli, devenu comploteur fasciste, est condamné sans fracas et récemment libéré sans bruit ; c'est celui où un responsable de la police rennaise doit être inculpé pour atteinte à la sûreté... de l'Etat !

Hommes sans aveu et méthodes dégradantes, complicités inadmissibles et silences officiels rendent l'ensemble de la justice, de la police et de l'administration suspectes, en dépit de la haute tenue de la majorité des fonctionnaires qui ne semblent pas, hélas ! être ceux que l'on écoute le plus volontiers. Voilà le mal.

Où est le remède ? Le seul remède — après une épuration nécessaire évidente qui, en écartant les brebis galeuses, assainira le climat politique et rendra la confiance des citoyens à ceux qui la méritent — réside dans une réforme radicale qui devra consister à redonner au citoyen ses droits, aux cellules naturelles de base leurs responsabilités. Il faut, à l'Etat centralisateur, opposer le contrepoids d'assemblées et d'administrations locales responsables. Il faut à la Bretagne, comme le proclame l'U.D.B., un parlement qui puisse, en droit et en fait, contrôler, au nom des Bretons, ce qui se passe chez nous, et qui puisse notamment demander des comptes à un pouvoir central qui, après avoir solennellement promis une loi-programme pour la Bretagne, estime qu'il peut se contenter de n'en plus parler pour qu'on l'en tienne quitte.



(1) Tout comme, il ne faut pas l'oublier, des opposants français à De Gaulle ont été enlevés sur le territoire de pays étrangers par des "inconnus" (sic) qui savaient, autant qu'Oufkir, comment s'y prendre...

BULLETIN D'ADHESION

Nom : Prénom :

Adresse :

déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

SIGNATURE :

— Adressez ce bulletin (découpé ou recopié) à : Union Démocratique Bretonne, B.P. 103, Rennes.

— Adressez le montant de la cotisation annuelle (deux journées de travail) à : UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE, B.P. 103, RENNES — C.C.P. 2 365-78.

LA VIE DU PARTI

SECTION DE BREST

Dés ventes du journal ont eu lieu au cours du mois de février à Lambézellec, à l'entrée du bal breton de Brest et, comme d'habitude, devant le restaurant universitaire. Nos camarades ont en outre participé à la campagne d'abonnements et de réabonnements. Au cours de la réunion de section mensuelle, Y.-B. Piriou fit partager aux autres camarades les découvertes qu'il a fait en relisant Prosper Proux : moment de détente entre des tâches et discussions ardues.

SECTION DE RENNES

Les ventes des restaurants ont atteint leur chiffre le plus élevé depuis le début de l'année universitaire 1965-1966. Réunion de travail au cours de laquelle on a enregistré trois nouvelles adhésions. Les militants de l'U.D.B. ont assisté et pris part aux différentes manifestations de la semaine anticolonialiste.

COMITÉ DIRECTEUR DE SAINT-BRIEUC DU 13 FÉVRIER

Réunion importante au cours de laquelle le responsable aux affaires intérieures et le responsable à la propagande ont animé une discussion sur la croissance du parti, ses conséquences. La conclusion de ce débat fut la nécessité d'insister sur la formation des militants et sur leur éducation en tant que propagandiste.

EXCLUSION

En application de l'article B1 du règlement intérieur de l'Union démocratique bretonne : « La double appartenance avec toute autre organisation politique est interdite aux membres de l'U.D.B. », Hervé Monbureau (titulaire de la carte U.D.B. n° 22) a été exclu de l'Union démocratique bretonne par le C.D. réuni à Pontivy le 16 janvier 1966. Il ne saurait en aucun cas engager désormais l'Union démocratique bretonne.

SOUSCRIPTION PERMANENTE POUR "LE PEUPLE BRETON"

Nous remercions sincèrement nos amis qui, à l'occasion de leur réabonnement, ont songé à

"arrondir" la somme que nous leur demandons. Nous remercions aussi ceux qui, sans occasion spéciale, répondent — mois après mois — à l'appel de notre journal et viennent nous apporter une aide précieuse.

A ce propos, un court rappel est nécessaire. Nos premiers abonnés se souviennent qu'on ne donnait pas cher de la peau de notre journal dans ses débuts. Organe à tirage et à format modeste, sans soutien publicitaire ou extérieur, dirigé par une jeune équipe de militants, il avait, en plus, aux yeux de certains, le "tort" de dire tout haut ce que beaucoup pensent tout bas. Et pourtant, nous avons tenu. Nous avons tenu et nous avons progressé : au cercle restreint de nos amis du début est venu s'ajouter le groupe chaque mois plus nombreux des nouveaux lecteurs qui, grâce au **Peuple breton**, découvrent l'existence d'un combat breton toujours actuel en 1966.

Aux "anciens", nous demandons de continuer à nous appuyer : leur aide nous permet de toucher de nouveaux lecteurs, de donner à la Bretagne de nouveaux défenseurs.

Aux "nouveaux", nous demandons de songer à l'apport précieux de nos modestes quatre pages mensuelles. Qu'ils songent à ce que serait notre commune efficacité si nous pouvions rapidement devenir le seul mensuel d'action bretonne à six pages.

A tous, d'avance, l'équipe du journal dit merci.

Deuxième liste

L. B., Quimper	50,00 F
Anonyme, Rennes	4,00 F
Mme Vattier, Rennes	10,00 F
Pour l'unité bretonne, Rennes	10,00 F
Anonyme, Morbihan	90,00 F
Anonyme, Plonéour-Lanvern	10,00 F

Total de la deuxième liste 174,00 F
Total de la liste précédente 116,00 F

TOTAL 290,00 F

Les participations à la souscription doivent être adressées à l'U.D.B., Boîte postale 103, C.C.P. 2365-78 Rennes, en précisant au dos de l'envoi : Souscription.

AVIS IMPORTANT

Veillez prendre note du nouvel intitulé du compte auquel doit être envoyé le montant des abonnements :

C.C.P. Rennes 2 365-76
"LE PEUPLE BRETON"
B. P. 103 — RENNES

Nos annonceurs
sont nos clients
Devenez les leurs

PHILATÉLISTES !

Pochettes de timbres, tous différents, tous authentiques, vendus avec de gros rabais sur les cotes. Franco de port.

(A) 100 timbres du monde, très beaux	10,00 F
(B) 100 timbres d'Europe	15,00 F
(C) 50 timbres du monde	5,00 F
(D) 50 timbres d'Europe	5,00 F
(E) 50 timbres de France	8,00 F
(F) 50 timbres France et outre-mer..	5,00 F
(G) 20 timbres grand format	5,00 F
(H) 100 timbres tous pays	5,00 F
(I) 50 timbres tous pays	2,50 F

Pour le règlement, virez les sommes choisies au C.C.P. 2.365-76 Rennes - Le Peuple breton, en précisant, au dos de votre envoi, les quantités et lots retenus. Annonce valable jusqu'à épuisement du stock.

AU VIEUX FOURN DU CHAPITRE

18, rue du Chapitre

— RENNES —

(Près la Cathédrale et du cinéma "Le Royal")

VIEIL LOGIS du XV^e

entièrement reconstitué dans son état d'antan, où l'on "festoye" aux chandelles devant un grand feu de bois, comme au temps jadis.

UN RESTAURANT

pour la satisfaction des palais les plus exigeants, dans un cadre agréable, pour tous les gourmets.



Doctrines :

Par l'article 1 de sa Charte, l'U.D.B. dit NON A TOUTE FORME D'IMPÉRIALISME

Beaucoup, en lisant la charte de l'U.D.B., affirment leur accord sur nos conceptions de l'économie de la Bretagne et de la société, mais ils sont surpris ou choqués par l'affirmation de la "vocation nationale".

Il importait d'expliquer la portée progressiste de l'article premier de notre charte. La tentation pouvait aussi être forte pour des adversaires, de rapprocher, en vertu de références historiques fallacieuses, les termes "nationalisme" et "socialisme".

Le mot "nationalisme" tel qu'il est actuellement couramment employé (1), a en effet, une signification réactionnaire qui n'est pas atténuée par le fait d'y accoler le mot socialisme, au contraire (2).

(1) En fait la confusion existant en français ne se produirait pas si au lieu d'employer le même mot pour l'oppressé et l'opprimé (O.A.S. et F.L.N. par exemple dans l'Algérie d'hier), on n'entendait « nationalisme » qu'au sens progressiste du terme et si le nationalisme - réactionnaire était qualifié comme il doit l'être d'« impérialisme ».

(2) Il faut signaler que c'est très abusivement que l'opinion publique a fait foi à l'hitlérisme qui prétendait être national et socialiste. En fait, le « socialisme » des nazis était un mythe.

La terminologie des pays du tiers monde, comme l'Algérie, la Yougoslavie, Cuba, etc., ne se soucie guère d'ailleurs d'Hitler et de ses complices lorsqu'elle parle de la « voie nationale du socialisme ».

Pour éviter toute confusion, l'Union démocratique bretonne explique ce qu'elle entend par "nationalisme", ce mot pouvant être appliqué à sa doctrine puisque la charte de l'U.D.B. dit : « L'U.D.B. est un PARTI rassemblant les Bretons et amis de la Bretagne conscients de LA VOCATION NATIONALE de la Bretagne (3). » [Article 1.]

(3) Il faut souligner que les termes adoptés par l'U.D.B. sont volontairement modérés. La notion de « vocation nationale » de la Bretagne est une notion éminemment progressiste qui ne part ni d'un a priori, ni d'une nostalgie passéiste à base d'histoire ou de traditions. C'est un moyen de mieux se réaliser en tant que peuple, devenu communauté reconnue. Celui qui parle de « vocation nationale » de la Bretagne n'allie aucune partie des droits du peuple breton qui, comme ceux de tous les peuples de la terre, sont entiers ; mais l'emploi de ces termes n'implique aucun choix préalable et sectaire du

cadre où devra s'exercer cette vocation nationale de la Bretagne. Notre espérance est que l'Europe pourra un jour se construire qui saura donner à toutes ses régions, y compris les minorités ethniques, une chance égale de s'épanouir, unies dans le respect de leurs diversités.

Notre "nationalisme" est simplement L'AFFIRMATION DE L'EXISTENCE DU CADRE BRETON, de LA COMMUNAUTÉ BRETONNE A L'INTÉRIEUR DE LAQUELLE NOUS VOULONS LUTTER POUR DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DU PEUPLE BRETON ET TOUT PARTICULIÈREMENT DU PROLÉTARIAT.

Nous sommes "nationalistes" dans la mesure où nous affirmons que ce peuple et ce prolétariat bretons particuliers existent.

Mais NOUS NOUS REFUSONS A TOUTE AGRESSIVITÉ EXTÉRIEURE AU NOM DU NATIONALISME. NOUS NOUS REFUSONS A AFFIRMER UNE SUPÉRIORITÉ "RACIALE" OU ETHNIQUE QUELCONQUE ; NOUS NOUS REFUSONS AU REPLI STÉRILISANT SUR NOUS-MÊMES ET NOUS ÉCARTONS RÉSOLUMENT TOUTE IDÉE D'AUTARCIE SUR LE PLAN HUMAIN ET ÉCONOMIQUE.

Nous affirmons sur le plan international la nécessité pour tous les prolétariats de s'unir pour s'appuyer dans la lutte com-

mune et différenciée (4) contre le capitalisme et l'impérialisme.

(4) La lutte sociale s'est souvent confondue pour certains avec un internationalisme mal compris. En fait, l'internationalisme ne saurait se bâtir — et ne se bâtit de plus en plus — sur le respect des communautés naturelles. Tout autre choix mènerait à un cosmopolitisme aliénant et stérile, ou pire, à la domination impérialiste d'un peuple sur des satellites privés de toute liberté. L'U.D.B., qui dit non aux fascismes de toutes sortes, dit non également à un certain "mondialisme" utopique et irréaliste ; il dit non également à toute forme de stalinisme.

C'est à chaque peuple de résoudre ses problèmes particuliers, dans le cadre qui lui est propre. Pour nous, progressistes et Bretons, ce cadre ne saurait être autre que la Bretagne, partie intégrante de l'Europe socialiste que nous espérons (3).

(Travaux du Congrès U.D.B. de Quimper 1964.)

RENNES-BEAULIEU : CITÉS OU INTERNATS ?

(Suite de la page 1)

En novembre, on « casait » 500 individus dans les deux premiers éléments terminés. Dans quelles conditions ! Les voies d'accès défoncées par l'incessant passage de camions et d'engins (bulldozers, scrapers, excavatrices) étaient des fondrières, un immense bourbier.

LES CONDITIONS DE VIE

Les citadins devaient faire le trajet ville-cité quatre fois par jour, puisqu'à cette époque, le restaurant de Beaulieu n'était pas achevé. Il ne le sera que beaucoup plus tard du fait de la nécessité d'importants travaux de fondation (les sondages de terrain s'étant révélés insuffisants au départ). Pour cette réalisation prestige, paravent de la médiocrité du reste, rien n'était trop beau !

Quoi de plus déprimant que d'entendre à longueur de journée le bruit du bulldozer. Quelle détente que de patauger dans la boue.

Une troisième cité, achevée vers février 1965, restait à peu près vide, tandis que les deux premiers bâtiments se remplissaient difficilement, le nombre de départs étant presque équivalent à celui des demandes d'admission. A la dernière rentrée universitaire, 1350 étudiants s'installaient à « boue-lieu » sur un total prévu de 1700 citadins. Les chemins légèrement recouverts de bitume avaient pris figure de routes... Quelques arbres ont été préservés malgré le stupide acharnement des entreprises à arracher ce mince facteur d'humanisation. Amélioration bien légère ! La proximité du restaurant enfin mis en service et l'ouverture de certains éléments du complexe scientifique retenaient cependant les citadins. La construction de ces cités sur un modèle unique a permis aux entrepreneurs des bénéfices substantiels, aux dépens de la qualité de la construction et notamment, de l'aménagement intérieur : chambres trop petites, vraies cages de verre aux persiennes évocant des grillages ; ces chambres, peintes d'un blanc mat, « aseptisées », évoquent plutôt des cellules d'infirmerie ou d'hôpital psychiatrique. La possibilité de les décorer, de les personnaliser, est restreinte : interdiction d'apposer des images sur les murs. Le mobilier est d'une médiocrité déplorable, en perpétuel renouvellement. Si ce renouvellement rapporte aux fournisseurs, il en coûte cher aux étudiants, puisqu'en plus des remarques désobligeantes de la direction, le bris de matériel est à

leur charge. Très sonores, surchauffées en hiver, des fissures multiples partout, les fenêtres branlantes, des persiennes fuyantes qu'il faut parfois retenir précautionneusement à deux mains, il ressort de tout cela une impression démoralisante d'inachèvement, une ambiance étouffante d'emprisonnement, que ne vient pas tempérer le règlement intérieur de pensionnat imposé par le C.R.O.U.S.

Seule, une politique d'animation communautaire, élaborée par les citadins, pourrait compenser les conditions de vie et l'isolement déprimant des citadins de Beaulieu, à condition qu'on leur en donne la possibilité et les moyens. Ce n'est pas le cas.

Les responsables opposent une fin de non-recevoir systématique aux revendications trop justifiées de l'association des cités.

◆ Opposition au niveau des réalisations : l'équipement socio-culturel promis et prévu reste lettre morte, les subventions accordées se perdent on ne sait où... La présence de quatre postes de télévision, d'un électrophone en place depuis février 1965, de quelques tables de ping-pong, d'une caméra provisoirement prêtée par le B.U.S., reste ridiculement faible par rapport aux aménagements indispensables. Déjà exigé sur les plans (20 m x 20 m, soit une fois et demie une salle de télévision), le local socio-culturel n'existe toujours pas. Serait-ce une chimère ?

◆ Opposition au niveau du règlement intérieur, une vie normale à Beaulieu est inséparable du droit de réunion sans lequel une vie communautaire ne peut exister. Ce droit élémentaire est refusé par le directeur actuel du C.R.O.U.S. Le droit de visite, tout aussi nécessaire, est pratiquement réduit à néant par des mesures tatillonnes qui font penser à un pensionnat : signature exigée chez les filles quand elles rentrent après une heure

du matin, rondes de surveillance des veilleuses de nuit...

Il est vrai que l'étudiant, son statut n'étant pas reconnu, reste considéré comme un lycéen de sixième. Toute la vie interne des cités est soumise à la volonté capricieuse d'une direction souveraine et paternaliste, dont la qualification péda-

gogique ne lui permet en rien de prétendre à ce rôle.

Pour faire de Beaulieu et des autres ensembles à l'étude, des cités d'individus conscients, dynamiques et responsables, nous exigeons les droits les plus élémentaires de réunion, d'expression et d'opinion syndicale et politique, surtout politique, et l'autonomie socio-culturelle. Que les organismes responsables se limitent à

(Voir page 4)

Citoyen du Monde

En admirant au bord de la petite route départementale, cette vieille ferme si magnifiquement retapée, si simple et si belle, je me disais qu'il y a tout de même des Parisiens de bon goût, car ce sont en majorité des étrangers au pays qui achètent et rénove nos fermes en ruine : c'est la mode nouvelle.

Mais non, le hasard m'a fait y pénétrer et je me suis trouvé face à face avec un collègue enseignant. Sa femme et lui ont choisi la pleine campagne et y vivent.

« Je ne fais que retourner à mes origines », m'a-t-il déclaré. Il est en effet fils de paysans, et c'est tout naturellement que nous nous sommes mis à parler breton. Nous avons fait un tour d'horizon complet : problèmes agricoles, éducation de la jeunesse — évidemment — peintres bretons, industrialisation..., tout y a passé.

Sur beaucoup de points, le collègue était d'ailleurs bien plus documenté que moi, et chose curieuse, professait les mêmes opinions, préconisait les mêmes remèdes. Je dis chose curieuse, car au militant breton qu'il avait immédiatement reconnu, il avoua : « Oh ! moi, vous savez... la Bretagne... Je suis un citoyen du monde. »

Citoyen du monde peut-être... Mais pas plus que moi, pas plus que nous, car nous sommes aussi farouchement internationalistes que "patriotes bretons". Je dis patriote car il va falloir commencer à revaloriser ce mot : pour trop, la patrie est encore ce Moloch réclamant périodiquement son tribut de chair jeune.

C'est tout naturellement que nous sommes internationalistes. D'abord, l'étude de l'histoire de Bretagne nous a fait démystifier l'histoire de France. Nous savons que, comme toutes les nations — peut-être plus que d'autres — elle s'est faite par le fer, par le sang et au mépris des droits. Nous savons ce que pense "l'Europe" des "gloires" françaises Louis XIV, Napoléon I^{er} ! Nous savons que la France, très à cheval sur les plébiscites, l'a refusé pour l'Alsace, en 1919, comme l'eût voulu Wilson... Ne mentionnons que pour mémoire l'histoire des guerres coloniales récentes.

Nous avons en effet beaucoup appris. Cela d'ailleurs ne nous a pas transformés en "anti-Français" stupides.

Simplement, nous ne voulons pas qu'on nous en conte. Les grands Etats-nations ont un passé si noir qu'ils l'ont travesti en belle légende dorée : les "histoires nationales", longtemps manuels de vanité et de haine. Nous en sommes d'ailleurs venus à juger les événements de la nôtre. Nous ne voulons pas qu'on nous abuse, qu'on nous refasse le coup de l'histoire de Bretagne peuplée de "bons ducs", de "bons chouans". Les premiers fils de leur époque se sont pas mal moqués du peuple — et de sa langue —, les seconds ont été entraînés dans une atroce guerre civile, car il y avait aussi des Bleus en Bretagne...

C'est pourquoi nous ne pouvons être que des Bretons citoyens du monde. Nous faisons pleinement nôtre cette déclaration du catalan Pérez Nunas à ses juges : « Je me suis battu pour la Catalogne, c'est-à-dire pour la liberté ; plus petites seront les nations et plus grande la liberté individuelle. J'aime ma patrie, mais pour moi, il n'y a rien de plus beau que l'humanité. Je suis un citoyen du monde. »

C'est ce que j'expliquais à mon collègue. Il me répondit qu'il n'avait jamais entendu "d'autonomistes" parler comme cela.

Le moment était venu de lui glisser dans la poche un exemplaire du Peuple breton.

STEN KIDNA.

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
TRAVAUX PUBLICS
LE TOULLEC
PLONÉOUR : Place Victor-Hugo
LE GUILVINEC : Robiner en Plomeur
Tél. 1-72

RENNES-BEAULIEU : CITÉS OU INTERNATS

(Suite de la page 3)

leur rôle de constructeur et de gestionnaire. Ils ont assez à faire dans ce domaine face au pouvoir parisien dont ils dépendent et qui leur dénie toute initiative.

L'étudiant breton, déjà socialement déraciné, se sent encore plus mal à l'aise dans ces cités de passage dont il cherche à s'évader au plus vite. Tout semble calculé pour faire de lui un élément fabriqué — techniquement parlant — dans ces internats, pour le conditionner avant qu'il parte dans le nord, dans l'est,

dans la région parisienne, pour servir les trusts, pour enseigner la grandeur et la générosité d'une « France créée ».

L'expropriation était fixée à un taux assez bas, sur des terres cultivées, alors que le ministère de l'Agriculture expropriait royalement à Landivisiau, pour y construire un aérodrome « stratégique ». On a délicatement préservé une belle résidence entourée d'un parc, assez étendue, appartenant au directeur de l'École dentaire, simple coïncidence sans doute...

Groupe d'études U.D.B.
des cités de Rennes.

Que va faire l'Armée, à Bruz ?

L'un des grands thèmes des optimistes-béats-aux-ordres est la "vocation électronique de la Bretagne". Depuis déjà plusieurs mois on nous a annoncé à grands renforts de titres l'implantation à Bruz, près de Rennes, du Centre électronique de l'armement (1).

En lisant le Recueil des actes administratifs de la préfecture d'Ille-et-Vilaine de décembre 1965, on découvre que l'armée, pour ce centre, a le projet d'acheter plus de 100 hectares de terrain (107 hectares 92 ares 80 centiares très exactement). Que de plus normal ? Ce centre devant employer environ 500 personnes, et sachant que, pour 12 000 personnes, Citroën n'occupe guère plus de 50 hec-

tares, on peut se poser quelques questions. Pourquoi tant de terrains ?

En bonne arithmétique, l'armée devrait employer près de 25 000 personnes. On s'étonne alors que Ouest-France n'ait pas sorti une édition spéciale ! Ce terrain comprendrait une partie de la rive est de la Vilaine, près du pittoresque site du Boël.

Alors, que va être le Centre électronique de l'armement ?

De toute manière, il faut rajouter une punaise rouge sur la carte des implantations militaires en Bretagne (2) et, une fois de plus, souligner que, sous la couverture de nouveaux emplois (combien, en fait, pour les travailleurs bretons ?), c'est l'armée qui accroît son implantation.

Y.-C. V.

(1) La décision a été prise à la réunion du Comité interministériel pour l'aménagement du territoire, le 24 mars 1964.

(2) Voir le *Peuple breton*, n° 27, février 1966.

TABLEAU D'HONNEUR

— Le CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-BRIEUC qui, après celui de Brest, vient d'émettre une protestation véhémement contre la politique gouvernementale en Bretagne, affirmant notamment :

« Le conseil municipal de Saint-Brieuc... constate que les entraves apportées par le plan de stabilisation, l'abandon de l'incitation industrielle et de la politique de décentralisation, ont arrêté l'expansion de la région briochine, du département des Côtes-du-Nord et de la Bretagne, en dépit des lourds sacrifices consentis par la population... »

« Il constate... que le nombre des emplois industriels offerts à la Bretagne pendant la durée du IV^e Plan, au lieu des 30 000 initialement prévus, atteint à peine 15 000, sans tenir compte des suppressions d'emplois dans les industries existantes... Il constate que, dans le budget initial, la part de la Bretagne n'a cessé de s'amenuiser au fil des ans, sans qu'il soit question de rattraper en partie le retard accumulé par son infrastructure générale... Le conseil municipal de Saint-Brieuc, conscient de la gravité de la crise bretonne, inquiet de l'avenir de la Bretagne, qui lui paraît irrémédiablement compromis si, à bref délai, il n'est pas mis un terme à l'orientation actuelle... proclame que la ville de Saint-Brieuc et la Bretagne entière sont décidées à obtenir pour leurs habitants le droit de vivre dans la dignité et le progrès... »

— Tout en déplorant que le conseil municipal de Saint-Brieuc se borne à demander une plus grande sollicitude de la part du gouvernement, sans poser le problème de fond — élaboration d'un plan breton par une assemblée "régionale" — nous ne pouvons que nous réjouir de cette prise de conscience "bretonne" de la gravité de la situation. Souhaitons seulement qu'elle trouve son prolongement dans une action cohérente.

LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES



MOR-BIHAN. — Alors que la presse "aux ordres" ne cesse d'annoncer des créations éventuelles d'emplois dans la région vannetaise, 45 ouvriers de l'arsenal de Vannes sont menacés de licenciement, malgré la promesse formelle faite par le ministre Messmer en novembre 1965 de ne procéder à aucun licenciement autoritaire en 1966. Pour protester contre cette menace, les ouvriers de l'arsenal ont manifesté devant la préfecture. Une autre manifestation est prévue pour protester contre ce projet de 45 licenciements et pour dire non au chômage qui va toucher 150 salariés à Vannes.

FINISTÈRE. — L'activité du port de Quimper a connu une baisse sensible en 1965 pour les marchandises venant de l'étranger : 53 381 tonnes contre 67 900 en 1964. Les sorties sont aussi déficitaires : 3 790 tonnes contre 7 916. Ainsi le déclin du port de Brest, déjà annoncé, n'est malheureusement pas un cas isolé.

ILLE-ET-VILAINE. — D'une étude sur la situation de l'emploi à Fougères, à propos d'une note rédigée sur cette question pour l'ensemble de la Bretagne, il résulte qu'un certain nombre d'offres ne peuvent être satisfaites faute de candidats présentant la qualification professionnelle demandée. Une fois de plus est démontrée l'insuffisance scandaleuse de l'enseignement technique en Bretagne.

COTES-DU-NORD. — Le département est particulièrement défavorisé par la nouvelle carte scolaire connue après la publication des crédits scolaires accordés au titre du V^e Plan. Alors que l'élévation nécessaire du niveau culturel devrait aboutir logiquement à accroître le nombre de lycées, on prévoit la suppression pure et simple des deux lycées de Lamballe et de celui de Tréguier. Ils seraient remplacés par des C.E.S. conduisant les élèves jusqu'à la troisième. Que deviendront ces élèves par la suite ? Pour la suppression du lycée de Tréguier, la seule raison invoquée est que les locaux ne seraient pas adaptés à l'enseignement du second cycle. Mais pourquoi alors ne pas prévoir la construction de nouveaux locaux ?

LOIRE-ATLANTIQUE. — Nous avons déjà annoncé que ce département est en train de battre un triste record, celui du chômage (près de 6 000 chômeurs dénombrés, sans compter ceux qui émigrent). C'est surtout le bâtiment qui fournit les plus forts contingents aux caisses de chômage : 843 chômeurs au 1^{er} janvier, chiffre jamais atteint. Le marasme est dû, dans ce domaine, au manque de crédit : les appartements privés, trop chers, ne se vendent pas. L'incitation publique étant inexistante, le prévisible est arrivé, malgré l'averlissement pressant mais vain donné par les syndicats à l'autorité préfectorale.

Or, Nantes est avant tout une ville bretonne, il en est de même pour Saint-Nazaire.

Promenez-vous dans Saint-Nazaire, vous entendrez parfois de vieilles gens parler breton, alors que le fait est excessivement rare à Rennes. Le jumelage de Nantes-Rennes est conforme non seulement à l'histoire, mais également à la géographie.

(OUEST 66, numéro de janvier.)

Eh oui...

Mais comment sont disparus les pâturages qui permirent aux premiers troupeaux de multiplier si vite ? C'est également le résultat de l'imprudente introduction d'un élément nouveau dans le milieu biologique clos de l'île. Au milieu du siècle dernier, un colon breton qui avait la nostalgie de la lande natale fit venir quelques plants d'ajonc qu'il planta devant sa porte. L'ajonc se plus beaucoup à la Réunion. De place en place, et la chaleur et l'humidité hâtant la germination, il escalada les plantes les plus abruptes et se répandit dans les pâturages les plus hauts. Il les a aujourd'hui presque complètement envahis.

Les services agricoles essaient de réparer le désastre. Ils défoncent les prairies pour arracher les joncs. Etc.

(P. 76 in LA RÉUNION, de Roger Vailland,

Collection « L'Atlas des voyages », Editions Rencontre.)

Des ravages que peut causer le Breton exilé...

BAR BRESTOIS

1, place Sainte-Anne - RENNES
Le rendez-vous des Finistériens
Ouvert jusqu'à minuit
CHOUCHEN - TÉLÉVISION - LECTURE

Entre Les Lignes

Le V^e Plan joue la carte de la Bretagne... Une industrialisation rapide devrait permettre de créer dans la région une dizaine de milliers d'emplois salariés chaque année, soit au moins 90 000 emplois.

(OUEST 66, numéro de janvier.)

Le V^e Plan devant durer cinq ans (1966-1970), pour qui sait compter, $10\ 000 \times 5 = 50\ 000$ emplois salariés nouveaux, et non pas 90 000. Où la démagogie ne va-t-elle pas se nicher ! Or, le IV^e Plan devait créer plus de 30 000 emplois nouveaux en Bretagne. En fait, il n'y en eut que 12 000 pendant que 7 000 étaient supprimés. Après cela, allez donc croire les promesses de ces gens-là !

Pourquoi Nantes - Saint-Nazaire et non Nantes-Rennes, Saint-Nazaire n'étant que le prolongement de Nantes vers la mer ? C'est une erreur historique et une très grave erreur géographique qui, si la décision actuelle n'était pas rapportée, détacherait définitivement de la Bretagne la ville de la duchesse Anne.

MIROITERIES DE L'OUEST

Installations de magasins — Produits verriers des manufactures
TY BOS - QUIMPER - Tél. : 6-47 et 37-47

COURRIER DES LECTEURS

Nos correspondants doivent préciser quand ils veulent que leur nom soit mentionné. Vous remercions vivement ceux qui nous écrivent.

— Comme action envisageable à l'avenir, je pense, quant à moi, que si dans les prochains mois aucune amélioration n'est apportée à la place de minus habens qu'est la nôtre, en ce qui concerne la langue bretonne, à l'O.R.T.F. et dans l'enseignement, il faudra que les militants bretons durcissent leur action revendicative afin que « ce qui est régional soit à la région ». Tout doit être mis en œuvre pour saper cet Etat centralisateur qui impose ses diktats du grand Paris. Il faut assassiner le destructeur des particularismes régionaux ! Il faut que le monde sache que les Bretons et les autres minorités linguistiques de l'Hexagone sont les victimes de la jacobinerie réactionnaire. La France des minorités doit vivre !

Pourquoi ne ferait-on pas appel à l'Irlande ou aux Républiques populaires de l'Est pour nous doter des émissions de radio, culturelles et politiques qui nous font défaut ?

Les Catalans reçoivent bien des émissions en leur langue en provenance de Radio-Prague...

Le "Peuple breton" devrait publier la liste des ouvrages récemment parus, propres à intéresser les militants des minorités "françaises" et aussi créer un service de VENTE. Livres, disques, drapeaux des nations, insigne de l'U.D.B., ne voilà-t-il pas un moyen de financer l'U.D.B. ?

A. KEFFELEG, Lemnon.